

Division des ressources financières et matérielles Direction des services administratifs et du greffe 777, boul. Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4M 2M7	AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES	AO no 22-009 Services professionnels
--	-------------------------------------	---

Avis public d'Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement de Saint-Laurent

Division des ressources matérielles
Direction des Services administratifs et du greffe

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **10 h 00**, à la date ci-dessous, à Bureau du citoyen de l'Arrondissement de Saint-Laurent, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec, H4M 2M7 pour:

Catégorie :	Services professionnels
Appel d'offres :	22-009
Titre de l'appel d'offres :	Services professionnels pour la conception, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que pour la surveillance des travaux de modifications aux chambres de dérivation d'égout pluvial sur plusieurs sites de l'arrondissement de Saint-Laurent
Date d'ouverture :	Mercredi, 30 mars 2022
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : saint-laurent.soumissions@montreal.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi 4 mars 2022
Visite supervisée des lieux :	N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à la Mairie d'arrondissement de Saint-Laurent, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 4 mars 2022.

Le Secrétaire du Conseil d'arrondissement
Benoit Turenne
Arrondissement de Saint-Laurent